

Numéro 37 - 2019

Revenir. Quêtes, enquêtes et retrouvailles

De l'enquête ethnographique au texte de recherche. Un atelier d'écriture

Chiara Calzolaio, Estelle Delaine, Manon Denoun, Aurore Dupuy, Martin Lamotte, Michel Naepels, Alexandre Pieroni

Résumé

Comment apprend-on à écrire en sciences sociales ? Par quels dispositifs ouvrir cette pratique à notre réflexion ? Les sciences sociales articulent de multiples opérations de recherche : l'enquête, le traitement des matériaux et leur utilisation dans une analyse mobilisent de nombreuses formes d'écriture. Ainsi, écrire est une opération de recherche et de pensée. Cet article se propose de rendre compte d'un atelier d'écriture ethnographique mis en place à l'EHESS auquel nous avons participé. Son objectif était de renforcer et de libérer notre capacité à écrire, tout en cherchant à mettre à l'épreuve les formes d'acceptabilité disciplinaire de nos écrits. La première partie de cet article présente le dispositif de l'atelier, les attentes diverses et les objectifs multiples des participants et l'espace de pratique et de réflexion collective qu'il a aménagé. Dans une seconde partie, en partant de l'un des types d'exercices pratiqués, nous rendons compte des enjeux et des effets de l'atelier.

Abstract

From the Ethnographic Survey to the Research Text. A Writing Workshop
How do social scientists learn to write ? How can we think about this practice reflexively Social sciences combine multiple research operations : fieldwork, data organization, and the use of these data in analysis. These three operations can mobilize many forms of writing. Thus, the writing process involves both research and thought. This article aims to give an account of an ethnographic writing workshop in which the authors took part at the EHESS. Its purpose was to strengthen and train our ability to write, while trying to test the forms of writing accepted by our disciplines. The first part of this article presents the workshop setting, the diverse expectations and multiple objectives of the participants, and the variety of practices and collective reflections that it developed. In a second part, it analyses the stakes and effects of the workshop, starting from one of the exercises practiced.

URL: http://www.ethnographiques.org/2019/Calzolaio_Naepels-et-al

ISSN : 1961-9162

Pour citer cet article :

Chiara Calzolaio, Estelle Delaine, Manon Denoun, Aurore Dupuy, Martin Lamotte,

Michel Naepels, Alexandre Pieroni, 2019. « De l'enquête ethnographique au texte de recherche. Un atelier d'écriture ». *ethnographiques.org*, Numéro 37 - 2019 Revenir. Quêtes, enquêtes et retrouvailles [en ligne]. (http://www.ethnographiques.org/2019/Calzolaio_Naepels-et-al - consulté le 20.09.2019)

ethnographiques.org est une revue publiée uniquement en ligne. Les versions pdf ne sont pas toujours en mesure d'intégrer l'ensemble des documents multimédias associés aux articles. Elles ne sauraient donc se substituer aux articles en ligne qui, eux seuls, constituent les versions intégrales et authentiques des articles publiés par la revue.

De l'enquête ethnographique au texte de recherche. Un atelier d'écriture

Chiara Calzolaio, Estelle Delaine, Manon Denoun, Aurore Dupuy, Martin Lamotte, Michel Naepels, Alexandre Pieroni

Sommaire

- Les textes de l'enquête
- Donner forme à un atelier d'écriture
 - Un cadre pour écrire : objectifs et attentes
 - Lire et écrire en pratique
 - Qu'est-ce qu'un atelier ?
- Effets d'écriture
 - Comment restituer les conditions de l'enquête ethnographique ?
 - Ce que l'on ne peut pas écrire
 - Articuler théorie et enquête dans l'écriture
- Écrire à plusieurs
- Notes
- Bibliographie

Les textes de l'enquête

Comment apprend-on à écrire en sciences sociales ? Par quels dispositifs ouvrir cette pratique professionnelle à notre réflexion ? Comment travailler notre propre écriture et adopter un point de vue réflexif sur cette partie de notre métier ? Les sciences sociales articulent de multiples opérations de recherche et diverses modalités successives de projection de la réalité sociale qui aboutissent au final en un texte écrit. Au cours de ce processus, de nombreuses formes d'écriture accompagnent les étapes d'un travail savant que sont l'enquête, le traitement des matériaux empiriques et leur utilisation dans une analyse [1]. Plusieurs conversions du monde social en textes sont ainsi possibles, et plusieurs manières de restituer le réel, concurrentes ou complémentaires, sont donc envisageables. Ainsi, écrire est une opération de recherche et de pensée. Cet article se propose de rendre compte d'un atelier d'écriture ethnographique mis en place pendant trois ans par Michel Naepels à l'École des hautes études en sciences sociales, à partir de l'automne 2014, et auquel nous avons participé pendant une ou plusieurs années. Grâce à ce dispositif, nous avons pu nous interroger par la pratique sur « cette alchimie qui opère quand un terrain rencontre et accueille une envie d'écrire » (La Soudière 1994 : 104), sur le lien entre désir de savoir, enquête ethnographique, construction d'une problématique et écriture du réel.

Quelques références sur les pratiques d'écriture en sciences sociales

Les enjeux scripturaux en anthropologie ont été particulièrement thématiques après la publication de l'ouvrage collectif dirigé par James Clifford et George Marcus, *Writing Culture* (Clifford et Marcus 1986) - lui-même précédé par un premier article de James Clifford sur l'autorité ethnographique (Clifford 1983) -, qui ouvrait la possibilité d'une analyse textuelle et rhétorique des œuvres publiées des anthropologues (Geertz [1988] 1996 ; Debaene 2010). Il s'agissait dans cet ouvrage d'analyser les choix d'écriture mis en œuvre par plusieurs anthropologues, de comprendre leurs manières de « mettre en scène » ou de mettre en texte leurs interlocuteurs rencontrés dans le travail de terrain - et de montrer ainsi qu'en anthropologie aussi l'acte même d'écrire était loin d'être une restitution neutre et obvie des situations d'enquête. Cette approche a été critiquée dans ses limites (d'abord quant à l'invisibilité des questions de genre, Abu-Lughod 1991 ; Behar et Gordon 1995). Son influence sur la transformation de l'écriture de l'anthropologie depuis la publication de l'ouvrage a également été discutée (Marcus 2007 ; Starn 2012). Tout en ayant acquis l'idée qu'il n'y a aucune transparence, ou aucune évidence, dans le passage du terrain au texte (La Soudière et Perrot 1994), mais une série de médiations et de choix [2], les sciences sociales françaises ont souvent souligné les dérives littéraires de ces critiques postmodernes de l'autorité ethnographique (Weber 2015). Un parcours des publications méthodologiques et épistémologiques récentes nous semble attester que les enjeux d'écriture ont été moins souvent abordés en sociologie qu'en anthropologie, pour une part parce que certains courants positivistes associent le style à la subjectivité et donc au manque de scientificité (Dubois 2005). À l'inverse, des tentatives

ont été menées sous le terme d'« histoire expérimentale » (Hodes [2007](#)) pour explorer la diversité des formes d'écriture légitime en histoire. Ainsi, la question de l'écriture en sciences sociales ne peut pas être ramenée au seul fait de « bien écrire », et ne doit pas être réduite à la seule question du style ou du rapport entre sciences sociales et littérature [3].

À vrai dire, les chercheurs explicitent rarement les cheminements de leur propre écriture, la remise sur le métier des premiers jets, les logiques de leurs corrections, les modalités d'insertion de lectures externes ou de matériaux empiriques, qui les ont menés au produit textuel fini [4]. On peut ainsi généraliser à l'ensemble des sciences sociales le tableau désenchanté qui ouvre l'article de Lamia Zaki : « Si l'écriture sociologique apparaît comme un sujet presque tabou, c'est sans doute d'abord parce qu'elle relève d'une expérience vécue le plus souvent par les auteurs comme éminemment individuelle, non partageable, difficilement transmissible (et donc quasi "magique") » (Zaki [2006](#) : 112).

Sans nul doute existe-t-il des normes d'acceptabilité et un langage savant qui facilitent et permettent la reconnaissance par les pairs. C'est précisément ce qui définit l'appartenance disciplinaire : les disciplines sont les cadres variables et néanmoins imposés, préexistants, de la reconnaissance d'une autorité scientifique. Dans sa leçon inaugurale au Collège de France, en décembre 1970, Michel Foucault identifie les disciplines comme l'une des instances qui participent à la production, à l'organisation et au contrôle des discours ([1971](#) : 37). Sous cet aspect, on peut considérer qu'une discipline est un ensemble de limitations et de contraintes qui permettent à un texte d'être compris et tenu pour vrai, à un moment donné. Pour le dire autrement, être discipliné, c'est limiter le nombre des questions d'écriture qu'on se pose, en ayant intériorisé au travers de ses lectures un certain nombre de normes d'écriture savante. Par exemple, est-il nécessaire ou non de faire un état de la question, et sous quelle forme ? Faut-il commencer ou non par l'exposition de son terrain ? Capter ou non l'attention du lecteur par une vignette ? Cette intériorisation souvent inconsciente fait la part belle aux plus scolaires d'entre nous. Ainsi, l'objectif de cet atelier d'écriture n'a pas été d'approfondir une réflexion épistémologique abstraite sur les pratiques d'écriture en sciences sociales, mais de renforcer et de libérer notre capacité à écrire, tout en cherchant à mettre à l'épreuve les formes d'acceptabilité disciplinaire de nos écrits. La première partie de cet article présente le dispositif général de l'atelier, les attentes diverses et les objectifs multiples des participants ainsi que l'espace de pratique et de réflexion collective qu'il a aménagé. Dans une seconde partie, en nous concentrant sur l'un des types d'exercices que nous avons pratiqués, nous rendrons compte des enjeux et des effets de l'atelier. En présentant cette expérience, nous souhaitons témoigner de l'importance de la socialisation et de l'apprentissage des savoirs pratiques professionnels [5], encourager l'invention d'espaces permettant une telle socialisation et partager une boîte à outils. Notre intention n'est toutefois pas de faire de cet atelier un modèle pédagogique normatif.

Donner forme à un atelier d'écriture

Un cadre pour écrire : objectifs et attentes

Un jeudi par mois, pendant quatre heures, des étudiants (en master et en doctorat) et quelques chercheurs (en post-doctorat ou statutaires), d'origines diverses [6], se sont réunis pour s'exercer à l'écriture et ouvrir un espace de réflexion sur cette pratique. La majorité des participants étaient anthropologues, mais on comptait aussi des sociologues, des géographes ou des étudiants en science politique. Le seul prérequis était d'avoir déjà réalisé une enquête ethnographique à partir de laquelle nourrir les exercices proposés à chaque séance.

Les attentes des participants, évoquées lors d'un premier tour de table, étaient très concrètes, et diverses : comment restituer dans un mémoire ou un article les conditions d'une enquête ethnographique ? Comment mobiliser un entretien particulièrement riche ou un événement singulier dont on a été le témoin ou l'acteur et qui n'a pourtant pas de valeur de généralité ? Doit-on laisser place ou non à sa subjectivité dans l'écriture ? De quelle manière ? Comment gérer le fait de disposer de « beaucoup de données » ? Comment lier l'ethnographie à des matériaux historiques ou statistiques ? Comment l'articuler à des « enjeux théoriques » ? Plus généralement, comment construire sa légitimité à écrire (en sciences sociales) ? L'écriture n'était donc pas envisagée à partir de la question du style, et l'objectif des participants n'était pas de bien écrire ou de mettre à l'épreuve une approche littéraire en sciences sociales – même si l'atelier a abordé des questions rhétoriques, telles que la place qu'il est possible de donner à la description ou à une forme dialoguée dans un texte scientifique. Les enjeux principaux étaient plutôt de comprendre et d'expérimenter les processus par lesquels se crée du savoir dans un texte écrit à partir de matériaux ethnographiques. Cela implique d'explicitier des questions difficiles : pour qui écrit-on ? Où se situe l'enquêteur dans ce qu'il écrit ? Comment éviter l'impudeur ou l'excès de pudeur ? Doit-on se censurer (Weber 1991) ? Nous ne voulons nullement suggérer que nous avons trouvé des réponses à toutes ces questions, loin de là – mais au moins avons-nous pu les poser.

Les objectifs pédagogiques de l'organisateur n'étaient pas entièrement prédéfinis : il s'agissait au minimum d'ouvrir l'écriture à la réflexion, de trouver un espace de discussion et de mise en mouvement face aux difficultés pratiques comme aux inquiétudes parfois importantes de certains étudiants et de certains chercheurs (lui y compris) confrontés au moment de l'écriture. Bref, il s'agissait de rendre possible la parole sur une pratique de recherche le plus souvent solitaire, de dédramatiser l'acte d'écrire en sciences sociales, d'encourager la réflexivité et d'aider à penser plutôt que de transmettre des normes. Peut-être cette relative indétermination tient-elle en partie au peu de normes disciplinaires propres à l'anthropologie. Elle justifiait en tout cas le choix de l'absence de validation et de notation de cet atelier, qui permettait aussi de s'assurer que les personnes présentes trouvaient un intérêt effectif à leur participation. L'organisateur a parfois recadré les débats (à partir de sa position dans l'espace professionnel de la recherche), mais il s'est souvent tenu en retrait lors des échanges prenant place dans l'atelier, désireux de laisser s'exprimer la pluralité des voix et prospérer la réflexion collective. Comme il se prêtait lui-même aux exercices d'écriture, les prises de parole se sont faites plus libres avec le temps. Il

s'agissait ainsi de créer un dispositif et de voir ce qui apparaissait : ce fut une construction conjointe, un véritable atelier, bien plus horizontal que l'agencement habituel – et pourtant ouvert – des séminaires. Une forme assumée d'expérimentation et d'improvisation, sans le souci d'une théorisation immédiate, a été collectivement mise en œuvre. Dans la perspective de débats constructifs, chacun a veillé à une qualité d'écoute mutuelle, dans un lieu suffisamment bienveillant où pouvaient se dire les difficultés, les doutes, en même temps que les ambitions de chacun et chacune d'entre nous.

Lire et écrire en pratique

Dans ce cadre, il s'agissait de réfléchir à l'écriture ethnographique à partir d'une pratique partagée, c'est-à-dire de la réalisation d'exercices de différentes natures. Quelques ouvrages méthodologiques, qui cherchent à expliciter les enjeux, les difficultés et les modalités de traitement de l'écriture en sciences sociales, ont été particulièrement utilisés pour concevoir ces exercices. L'ouvrage très pédagogique de Howard Becker ([1986] 2004), celui, plus épistémologique, sur les grands récits de l'anthropologue John Van Maanen ([1988] 2011), ou encore le blog de Kristen Ghodsee, *Literary Ethnography. An Anthropology Blog about Writing, Creating, and Representing Culture* [7], qui a accompagné la rédaction d'un ouvrage récent (Ghodsee 2016), ont été des sources d'inspiration stimulantes.

Ce travail réflexif sur l'écriture a pris la forme de trois dispositifs. Des exercices d'écriture rapide consistaient à rédiger un petit paragraphe sur le vif en suivant une consigne concrète. Comme nous le verrons en détail dans la seconde partie, ces textes étaient ensuite lus à haute voix par chacun, puis discutés. Par ailleurs, deux types d'exercices s'appuyaient sur un travail à produire d'une fois à l'autre, entre les séances : d'une part, la lecture et l'analyse de textes classiques (par exemple Balandier 1951 ; Evans-Pritchard [1948] 1974 ; Geertz [1973] 1983), ou d'articles publiés récemment dans des revues d'anthropologie (par exemple Aubin-Boltanski 2012 ; Hébert 2015) ; d'autre part la rédaction de textes de deux pages environ à produire d'une séance à l'autre. Les articles lus comme les textes rédigés étaient ensuite collectivement discutés en cours de séance. Lecture et écriture étaient ainsi effectuées en parallèle, pensées comme complémentaires en ce qu'elles permettent toutes deux de saisir les procédés qui transforment la « relation sociale » qu'est l'enquête en savoir (Bourdieu 1993 : 904).

Plutôt que de se concentrer sur le contenu informatif, analytique ou théorique, de l'article lu avant la séance, il s'agissait de s'interroger sur son écriture : « sur sa construction, la mobilisation des matériaux d'enquête, la place des interlocuteurs de l'ethnologue, l'utilisation de la subjectivité de l'enquêteur, l'utilisation de sources ou de références extérieures à l'enquête ethnographique elle-même, la mobilisation de concepts, les procédés rhétoriques, le style, etc. [8] ». La lecture de textes anthropologiques supposait d'être attentif à certaines « ficelles du métier » (Becker [1998] 2002). Dans la liste immense des possibles, ces textes ont été choisis – dans une certaine mesure arbitrairement – pour leur diversité (de lieu et de date de publication, d'âge et de notoriété des auteurs). Le choix de la lecture suivante était souvent décidé collectivement au sein même de l'atelier. Ces lectures ont montré la variété des éléments qui entrent en jeu dans les choix d'écriture : les

normes disciplinaires et leurs importantes variations dans le temps comme dans différents contextes nationaux, les supports textuels (revue ou ouvrage), les publics visés et la manière de prendre en compte un destinataire (selon le type de revue ou lorsque l'article est issu d'une conférence). Parallèlement, elles ont révélé ou rappelé le fonctionnement d'une introduction, l'importance d'une annonce de plan et du choix des intertitres, le rôle des notes de bas de page, la nécessité d'une conclusion, etc.

Le deuxième exercice réalisé d'une fois sur l'autre était l'écriture de textes d'environ deux pages en réponse à une consigne. Celles-ci suivaient une progression au fil de l'année, depuis des demandes ouvertes et plutôt descriptives (par exemple : « Plantez le décor » ; « Faites le portrait d'une personne centrale pour votre travail » ; ou « Racontez un événement qui fait percevoir l'enjeu central de votre enquête ethnographique ou de votre projet d'écriture »), vers des consignes inscrites dans des formes plus universitaires (« Imaginez que vous êtes en train d'écrire un article à partir de votre travail en cours : rédigez l'introduction de cet article » ; « Écrivez un projet de recherche, appuyé sur une enquête ethnographique » ; ou « Rédigez un compte-rendu d'ouvrage pour une revue d'anthropologie »). Ces textes donnaient ensuite lieu, en séance, à une discussion générale [9], mais pas à une "reprise" ou à une "correction" individualisée.

Qu'est-ce qu'un atelier ?

En l'absence de terrain partagé, de problématique ou d'inscription disciplinaire commune, c'est dans le partage du travail intime de l'écriture, par le dévoilement accepté par tous de la fabrication de nos textes, que se sont construites les affinités entre les participants, qu'ont été explicitées les perplexités et débattues les questions ouvertes. Il s'agissait non seulement d'écrire, mais d'assumer le propos rédigé (fût-il très imparfait) et d'accepter de le discuter collectivement. Les questionnements des uns et des autres se sont déployés en se nourrissant réciproquement. C'est ainsi qu'un espace de formation mouvant et ouvert s'est progressivement mis en place à partir du constat de difficultés partagées et de réponses variables aux mêmes questions. Ainsi, pour une même consigne, la pluralité des textes produits était éclatante, marquant bien l'étendue des possibles narratifs et la diversité des styles de chacun.

Si nous avons évoqué la récurrence formelle de l'atelier, avec la répétition des consignes de lecture et d'écriture, il faut aussi signaler que l'assemblée des participants a évolué au cours du temps, allant d'une demi-douzaine à plus d'une vingtaine de personnes. Les textes rédigés étaient autant de fragments faisant découvrir les enquêtes ethnographiques et les pratiques de travail des autres : compte tenu de cette variabilité et de cette diversité, les tours de table ont révélé une grande hétérogénéité dans les manières de mener une enquête ethnographique comme dans les façons d'écrire. La dimension collective de l'atelier ne reposait aucunement sur l'ambition de produire des réponses communes aux difficultés de chacun, ni de transmettre des normes que l'organisateur de l'atelier aurait dévoilées au fur et à mesure. C'est précisément dans cet espace créé par le séminaire que le dialogue a pu être fécond et que s'est jouée la dimension politique d'un apprentissage qui suspendait la mise en concurrence si fréquente dans le

monde professionnel de la recherche et la solitude ou la déréliction qui en résulte parfois.

Les réflexions collectives ouvertes par les exercices réalisés en séance ont été particulièrement stimulantes. Ces derniers permettaient d'aborder, dans leur diversité, les questions et les débats qui nous ont traversés, mais aussi de réfléchir à des enjeux plus généraux liés à l'écriture ethnographique.

Effets d'écriture

Pendant l'atelier, à une ou deux reprises (rarement trois), nous étions invités à écrire en cinq ou sept minutes un texte selon une consigne inattendue, inspirée pour une part des exercices de Kirin Narayan [10] (2012). Au terme de ces quelques minutes laissées à l'écriture, les toutes nouvelles productions étaient lues à voix haute. La discussion s'engageait alors, mettant en commun ressentis, commentaires, questions, doutes ou prises de position. De l'avis général des participants, ces exercices, permettant d'interroger individuellement et collectivement le processus d'écriture et son articulation avec le moment de l'enquête, ont été les plus appréciés. Nous exposons ici certains de ces exercices rapides pour rendre compte de ces débats. Non seulement ceux-ci portaient sur le contenu de nos courts paragraphes, mais ils abordaient aussi des questions plus générales sur leur forme et leur composition ou sur les étapes de l'écriture permettant de rendre un texte publiable. Le but de ces exercices a été essentiellement de libérer l'écriture en restant à la fois fidèles à la réalité du terrain et capables de s'approprier des normes disciplinaires.

Exemples de consignes d'écriture rapide

Voici quelques exemples des consignes données lors de l'atelier et un aperçu des débats qui ont suivi. Avec les classiques « portrait d'un de nos interlocuteurs privilégiés » ou « description de trois lieux centraux de l'enquête », il a été possible d'interroger l'utilité scientifique des descriptions dans les textes ethnographiques. « Le récit d'une rencontre, d'une interaction, à écrire à la première personne du point de vue de l'interlocuteur », ou la consigne visant à « décrire une situation sociale particulière en tenant compte explicitement de l'âge et du genre des personnes impliquées », a amené les participants à discuter de points de vue situés socialement et inscrits dans des différences sensibles (liées à l'âge, au genre, à la racialisation ou aux manifestations corporelles des appartenances sociales), à la manière dont ils configurent le déroulement d'une enquête ethnographique et dont ils peuvent être restitués dans l'écriture.

Comme on le voit, ces consignes d'écriture n'étaient pas des problématiques, et les textes courts produits n'étaient pas destinés à devenir des fragments de chapitres ou des paragraphes d'articles : ils étaient délibérément conçus comme des textes libres, rendus possibles par la contrainte temporelle d'une écriture en cinq minutes, et disjointes

du travail de longue haleine de l'écriture d'un texte savant. Cela étant, l'acceptabilité éventuelle des textes que nous venions de produire ou la manière de les transformer pour en faire des textes légitimes dans une production universitaire étaient régulièrement discutées. Chacun des auteurs de cet article a sélectionné un texte parmi ceux écrits lors des séances de l'atelier, comme matériau empirique de cette seconde partie. Nous avons décidé de ne pas retravailler les textes bruts (sauf pour anonymiser des lieux et des personnes). Après la première étape de sélection, il nous est apparu que les paragraphes choisis témoignent de trois des questions qui ont été discutées dans l'atelier, et que nous évoquerons ici. Nous ne souhaitons pas résumer l'ensemble des thèmes qui ont été débattus en trois ans, mais plutôt montrer le type de réflexions qui sont apparues, et leurs effets éventuels de clarification, voire de résolution par rapport aux questions rencontrées par les participants dans leurs travaux en cours.

Comment restituer les conditions de l'enquête ethnographique ?

L'enquête ethnographique comporte des moments de surprise, de découverte, de confrontation avec des réalités inattendues ou déstabilisantes. Le face-à-face comme modalité de travail, de production des données, suscite parfois une expérience d'inconfort. Les trois textes retranscrits ci-dessous évoquent le trouble de l'enquête, parfois de manière délibérément allusive.

Pensez à la conversation qui vous a le plus surpris. En quoi était-elle surprenante ?

Il est venu me chercher en voiture à la gare, pour m'emmener chez lui, où il entrepose ses archives. Des champs de colza, immenses étendues jaunes, défilent par les fenêtres. Et pendant tout le trajet, je me demande : « Mais comment avoir une conversation normale avec lui ? »

Qu'espérez-vous, que craigniez-vous en vous lançant dans cette recherche ? Et maintenant ?

Pas de crainte, pas d'espoir, une tentative. Aller voir par moi-même une pratique dont j'entendais parler depuis plusieurs mois et qui avait soulevé de nombreux débats dans mon entourage. La curiosité. La crainte vient par la suite. Peu d'argent et tu t'en vas passer du temps chez ceux qui en ont encore moins ? Que veux-tu jeune fille, ça ne te nourrira pas d'écrire sur les Congolais.

« Les artistes au talent incroyable », c'est ainsi que la presse des classes business décrit les habitants défréqués de M... esthétisation de la misère...

La crainte. L'éthique, tout le temps d'y penser lorsque je me réveille le matin effrayée du labeur d'organiser la journée, dans un univers où le manque est ce qui régit la vie - laisse le temps s'écouler, assommant.

Qu'espérez-vous, que craigniez-vous en vous lançant dans cette recherche ? Et maintenant ?

Maintenant que j'ai fait mon terrain, j'ai tendance à oublier ce que je craignais le plus : ne pas trouver de terrain. Ne pas y avoir accès, trouver les portes fermées, buter sur le secret médical ou la méfiance, institutionnelle ou humaine. Mais une porte s'est ouverte, et comme par effet de dominos, d'autres ont suivi.

Ma crainte désormais, c'est d'être si bien installée auprès de mes enquêtés que j'ai l'impression de ne voir mon objet, la planification familiale, qu'au travers des situations particulières. Et aussi, c'est vrai, j'ai la crainte de restituer. Jusqu'ici j'ai tenu un couvercle d'approximations sur la teneur de mes analyses. Il faudrait faire l'effort de la restitution... Retourner sur le terrain aujourd'hui, ce serait soulever ce couvercle d'une analyse que je suis en train de sceller au fil des pages que j'écris.

J'ai l'impression d'avoir fermé le livre de l'enquête de terrain, pour ne pas être tentée d'y retourner, d'être déstabilisée par de nouveaux événements. Bien sûr cela me fait un peu honte. D'un autre côté, je protège le peu de savoir que je pense avoir accumulé. [...] Pour avoir décidé d'en rester là, mon utilitarisme, que je n'ai jamais caché aux enquêtés, ne pourrait alors que me sauter au visage. Et cela me laisse un goût amer au fond de la gorge, une envie de laisser là la valise et de prendre une autre route, sans me retourner - sans y retourner.

Ces textes traitent de situations d'enquête profondément différentes et pourtant tous trois soulignent un malaise ressenti à un moment donné du travail de terrain, une émotion vive, un doute quant à la justesse des choix effectués. Or, la gêne, les craintes qui surgissent, les espoirs qui nous animent n'ont pas toujours de place dans le produit écrit final, alors même qu'ils conditionnent la façon dont les données sont produites et la manière dont les enquêtés et les réalités sociales étudiées sont perçus par l'ethnographe. L'atelier, en tant qu'espace d'échange bienveillant et d'écoute mutuelle, nous a permis d'assumer ces questionnements qui ne relèvent nullement de la psychologie individuelle mais bien de la conduite d'une enquête ethnographique, de sa présentation aux enquêtés et de son écriture.

Les trois textes fournissent un exemple des craintes ou des difficultés qui surgissent à des moments différents de la recherche : l'entrée sur le terrain, le quotidien de l'enquête, le moment de sa restitution. L'atelier a permis de mettre sur le papier ces doutes, d'identifier les effets et les ressorts de ces émotions et de ces embarras, avec l'espoir de restituer clairement les conditions d'élaboration des analyses au moment de l'écriture. L'ethnographe rencontre des personnes souvent issues de milieux sociaux différents du sien, et peut être pris de court, son *habitus* désajusté : comment alors trouver dans l'écriture des manières de rendre compte des inégalités sociales entre chercheur et enquêtés, sans exercer sur eux une violence symbolique, ni aboutir à une idéalisation de leur réalité ? Dans chacun de nos choix se trouvent engagés notre crédit, notre moralité, notre point de vue face à nos interlocuteurs, ce qui émerge bien dans le troisième texte. C'est bien dans cette réflexivité que s'enracine la rigueur scientifique et peut se construire notre légitimité en

tant que chercheurs. Reste à trouver les meilleures manières de mobiliser ces situations malaisées qui révèlent les conditions de production de notre matériau ethnographique - l'une des questions que nous avons le plus débattues étant ainsi celle des pratiques d'anonymisation et de confidentialité au cas par cas (Roux 2010 ; Béliard et Eideliman 2010). Chaque participant à l'atelier a tiré individuellement de ces discussions collectives ses propres conclusions quant à la manière d'évoquer ou non de telles émotions dans ses propres comptes-rendus d'enquête.

Ce que l'on ne peut pas écrire

Au-delà de la question de l'anonymat, le secret est une dimension, parfois même un moteur, de l'enquête ethnographique (Jones 2014), du matériau qui y est coproduit, et de son écriture finale, ce qui implique de réfléchir à l'importance de ce qui est tu, comme du silence, dans les interactions quotidiennes des personnes que nous rencontrons (Demmer 2009). Dans certains cas, la décision de ce qu'on ne peut pas dire semble être prise en amont de l'énonciation du secret, non par le chercheur mais par ceux avec qui il travaille, qui lui indiquent les limites de ce qu'il doit dire, ou taire. Dans d'autres cas, le secret tient davantage à une pudeur qu'à une consigne explicite. Les deux textes qui suivent évoquent ces deux situations, en répondant de manière très différente à une même consigne d'écriture :

Qu'est-ce que vous ne pouvez pas raconter ? Qu'est-ce qui doit rester secret ?

Le groupe a des règles de vie. Elles sont retranscrites dans un livre dont l'écriture a commencé au milieu des années [19]90 à New York et s'est poursuivie au fil des circulations individuelles entre les États-Unis, l'Amérique du Sud et l'Europe. Les règles, comme le livre d'ailleurs, sont considérées comme secrètes et sacrées. Pour autant on en retrouve une partie sur Internet. Mais en me transmettant le livre, il m'est dit qu'elles ne doivent pas être diffusées.

Qu'est-ce que vous ne pouvez pas raconter ? Qu'est-ce qui doit rester secret ?

Ce qui doit rester secret, c'est ce que l'autre m'a offert sans que j'aie eu à le lui demander, et qui ne regarde que nous et l'instant où ce fut partagé, et qui met l'autre en péril sans que cela serve à mon questionnement scientifique. Ce qui doit rester secret, ou bien discret, ou à tout le moins anonymisé (au final, tout est affaire de degré, selon le contexte et ses implications), c'est ce qui peut nuire ou fragiliser l'autre sans que le jeu en vaille la chandelle. Ce qui doit rester secret, c'est ce débordement qui s'est produit pour une raison propre, celle de la rencontre, et qui n'a pas forcément de compte à rendre à la recherche scientifique.

Qu'il s'agisse d'un secret explicitement détenu par un groupe ou d'une confiance relevant de l'intime, déterminer ce qui doit rester secret ou ce qui peut être évoqué (et de quelle manière) implique une véritable prise de conscience pour l'auteur, un travail réflexif pour parvenir, malgré ses

doutes, à faire un choix et sortir d'une impasse : comment ne pas dire ce qui nous permet de comprendre, et qui pourtant doit être tu ? Il s'agit non seulement de préserver un secret formel, un contrat explicite, mais aussi de ne pas mettre en péril les personnes rencontrées, ni la qualité d'une relation ou la confiance établie – ni non plus, parfois, la prétention du chercheur à la maîtrise d'une situation d'enquête. Ne pas nuire d'abord, ne pas décevoir peut-être, rester à la hauteur d'une éthique de la relation ethnographique au moyen d'une éthique rédactionnelle équivalente.

En pratique, la question de ce qu'il faut taire est le pendant de toute description du monde, dont l'objectif est de diffuser une analyse de pratiques sociales. Elle est au centre de la relation ethnographique, qui est toujours une forme de divulgation, consciente ou non, volontaire ou non. Elle est ensuite au centre de l'écriture, ce second temps de l'enquête où ce qui est apparu dans les relations sur le terrain doit être mis par écrit. C'est au moment de l'écriture que se construit et devient présente la figure des lecteurs potentiels, élargissant alors la relation ethnographique aux publics de la recherche.

Ces deux textes n'épuisent pas la variété des secrets auxquels chacun peut être confronté dans l'écriture de son enquête, ni l'ampleur des difficultés rencontrées pour évaluer ce qu'il est légitime de faire avec le matériau qui y est produit. D'autres exemples ont été évoqués lors de l'atelier, comme les rapports de séduction qui peuvent se déployer dans la relation ethnographique (Clair 2016), ou le recours à des échanges marchands pour l'accès aux données. Avec la question du secret, nous nous sommes retrouvés au cœur des enjeux qui se posent à l'ethnographe quand il écrit : la matérialité du texte lui-même, sa circulation et ses retombées sociales, y compris dans la relation entre l'enquêteur et ses interlocuteurs, qui se sentent parfois gênés, voire trahis, par les analyses produites. À nouveau, la simple mise sur le papier de quelques phrases sur le secret permet de déclencher une réflexion sur des enjeux ethnographiques qui dépassent la stricte question de départ, qui était celle de ce qui est finalement tu dans le texte produit.

Articuler théorie et enquête dans l'écriture

Les deux derniers exemples que nous abordons maintenant ont permis de soulever les questions de l'articulation dans l'écriture des situations d'enquête et des catégories analytiques. Ils comportent des réflexions sur le dialogue du terrain avec des théories existantes et sur la manière de faire émerger une problématique à partir de l'ethnographie.

Décrire de manière sensible un rapport de force, une relation de pouvoir.

Dès que la señora Chela arrive avec son bus, l'ambiance change. José, son frère, qui avait été disponible et ouvert à la parole jusqu'à ce moment-là, devient tendu, rigide. J'ai l'impression que Chela, surprise de me voir parler avec son frère, veut lui montrer que c'est elle qui me connaît le mieux, elle que je suis allée voir depuis le début. Je me sens d'un coup gênée par sa présence. J'ai l'impression de devoir me justifier devant elle et je lui explique qu'on était en train de parler de la jeunesse de José, de la bande de jeunes dont il faisait partie. Elle est tout de suite critique : « Je n'étais pas comme eux, je ne traînais pas avec eux. » José se met comme en retrait, recule d'un pas, je sens qu'on lui a fait souvent ce type de remarques. Et quand il a le malheur de parler du fils de Chela - tué en 2009 par les membres d'un gang d'un autre quartier - elle explose : « Tu n'as pas le droit de parler de lui ! » L'intimité qui s'était créée avec José disparaît d'un coup. Son humilité, le regret du passé qu'il m'avait raconté seulement quelques minutes auparavant deviennent froideur, gêne, culpabilité.

Un stéréotype (un cliché) ayant cours au sujet de votre terrain d'enquête : critiquez-le.

Ils sont pauvres, dit-on. Ils n'ont rien. C'est vrai : les paysans et paysannes n'ont rarement, jamais peut-être, plus de cinq dollars en cash. Et leurs biens matériels ne constituent pas un grand patrimoine. Et pourtant, cette description négative, par l'absence, par la faiblesse de leurs ressources, manque radicalement leur situation : l'habitude et l'évidence de cette situation, et l'ensemble des formes sociales de vie, d'engagement, d'activité, de ruse, de soutien, de malice, d'escroquerie, qui se déploient jour après jour. La pauvreté n'existe pas - même s'il faut objectiver le dénuement.

Devoir penser dans l'immédiat à une scène de terrain où les rapports de pouvoir apparaissent « de manière sensible » a permis de faire surgir, dans le premier texte, un souvenir qui ouvre à une analyse plus complexe de la réalité sociale. L'attention à la manière dont les rapports sociaux s'incarnent ne se traduit pas nécessairement par une analyse qui néglige des rapports structuraux. Il s'agit plutôt de les articuler avec la richesse et la complexité des expériences sociales. Partir du « sens commun », du cliché est évidemment une manière pauvre de construire une problématisation, et pourtant, comme le montre le deuxième texte, le chercheur fréquente souvent des lieux sur lesquels la parole est rare, ou extraordinairement dominée par des stéréotypes, auxquels il se confronte par populisme, par volonté de clarification politique ou par l'évidence de ses jugements ou de ses préjugés les plus enracinés. Déplacer le regard vers la manière dont l'enquête ethnographique est vécue permet d'ouvrir un champ d'exploration empirique en décrivant la scène comme une situation à laquelle chacun est socialisé et non comme un destin ou une malédiction.

L'ancrage dans l'ethnographie, l'envie de partir du matériau empirique, inductivement, ouvre la possibilité d'un rapport dialectique, sans *a priori*, avec les références théoriques ou avec le sens commun. Cela conduit alors à se demander quelle place peut prendre dans l'écriture la

description du terrain, que cela soit sous la forme de vignettes, de photographies ou de retranscriptions d'entretiens, dans le but d'introduire un propos plus général. La direction que le chercheur fera prendre à son écriture dépendra non seulement de son inscription disciplinaire, mais aussi de ses choix analytiques et de la posture scientifique qu'il veut assumer. À lui aussi de mesurer à quel moment de sa carrière il est possible ou souhaitable de faire le choix de la conformité ou celui de l'innovation dans la mobilisation écrite de ses données ethnographiques [11]. Ces questions d'écriture permettent, plus généralement, d'être conscients de l'évolution au long de l'histoire et de la variété des formes d'autorité ethnographique en fonction des disciplines. Par exemple, l'injonction canonique de faire « l'état de la question » ou « l'état de l'art » (obligatoire dans l'écriture de mémoires, de thèses ou de projets dans différents pays - et très présente en science politique ou en sociologie) apparaît comme une modalité d'écriture très singulière, qu'il faut savoir maîtriser peut-être, mais également interroger : la mobilisation cumulative des savoirs et la discussion des travaux des pairs ne prennent pas nécessairement la forme d'un tableau préliminaire à l'introduction de nos matériaux empiriques, et peuvent constituer un fil continu de discussion dans le développement ou dans les notes en bas de page.

Écrire à plusieurs

L'atelier présenté ici a été l'occasion de revenir sur le processus d'écriture d'un point de vue théorique et pratique, et de proposer une boîte à outils pour l'élaboration d'ateliers comparables, par l'évocation de plusieurs types d'exercices. Nous avons essayé d'exposer ici la pluralité de leurs objectifs, dont le premier est de construire collectivement son sentiment de légitimité, de pertinence, dans l'écriture en sciences sociales. Nous espérons que cet article donnera matière à réflexion et que les dispositifs qu'il présente seront utilisés, adaptés et réinventés par d'autres chercheurs, étudiants, enseignants.

La rédaction de cet article s'est inscrite dans la continuité de l'atelier. Écrit à sept, il a constitué un saut dans le vide pour lequel il nous a fallu trouver des modalités d'écriture entièrement collectives. Une première réunion nous a permis de confronter nos idées, d'élaborer un plan et de répartir la rédaction entre trois sous-groupes, organisant chacun son propre mode de fonctionnement. Après relecture individuelle, nous nous sommes à nouveau réunis et avons choisi de mettre en place une correction tournante : l'ébauche d'article passait d'une main correctrice à l'autre, sans que la forme précédente ne puisse apparaître au lecteur suivant. Ce dispositif d'écriture fut mené à plusieurs reprises et en plusieurs temps - la composition des binômes ou trinômes d'écriture variait à chaque fois - et fut encore modifié pour tenir compte ultérieurement des premières lectures externes de l'article.

Cette expérience d'une écriture collective a fait surgir des questions très concrètes : au cours des premières rédactions, nous avons pensé faire apparaître de manière anonymisée mais individualisée les réflexions diverses des sept auteurs. Nous avons finalement abandonné ces tentatives, pour laisser place à un sujet collectif (ou générique), un « nous » incertain [12], au fur et à mesure que les réécritures parvenaient à généraliser les enjeux abordés. Les termes génériques du sujet écrivant ne sont cependant pas neutres et ce « nous » agrège forcément des différences (de genre, de race, de classe, de génération, etc.) : les

modalités d'expression d'un collectif respectueux des diversités restent à inventer. Nous n'avons ainsi pas pu choisir une bonne manière de ne pas aplatir ou nier les différences de genre dans l'écriture (Arbogast 2017 ; Michard 2001 ; Paveau 2002 ; Wittig 2001), et nous nous sommes finalement conformés par commodité à la règle qui masculinise un sujet universel [13].

Au final, cet atelier et cet article nous ont permis de redonner une place à l'improvisation dans le long parcours de production d'un texte, d'interroger la mise en écriture de l'ethnographie, de réfléchir aux liens entre productions individuelles et collectives dans la recherche en sciences sociales. Il a également permis à chacun d'entre nous, dans le retour à nos travaux d'écriture en cours, de trancher des questions en suspens, ou de tenter des premiers jets moins bridés : de dédramatiser, de problématiser, de socialiser ses questions ou ses difficultés d'écriture. Son ambition, reproductible avec toutes les variations imaginables, d'ouvrir la discussion sur nos pratiques professionnelles d'écriture à partir d'exercices partagés était limitée, son fonctionnement joyeux a montré son utilité.

Notes

[1] Nous nous intéressons ici aux écritures textuelles, en laissant ouverte la question d'autres formes (audiovisuelles ou multimédia, par exemple), de production ou de restitution.

[2] Deux ouvrages se sont particulièrement intéressés à la première de ces médiations qu'est l'écriture dans le moment même de l'enquête : *Fieldnotes* (Sanjek 1990) et *I swear I saw this* (Taussig 2011).

[3] Une bibliographie considérable traite de cette question ; dans les publications récentes, voir notamment Lilti 2010.

[4] Il faut souligner à ce propos l'exercice auquel se sont prêtés une politiste, Carole Bachelot, et un anthropologue, Jean-Pierre Hassoun : interpellés pour le centième numéro de *Genèses*, ils ont raconté les étapes qui les ont conduits de la première proposition de leurs textes jusqu'à la version (très différente) qui a été finalement publiée. Le résultat de l'exercice, mis en perspective par l'introduction de Ioana Popa, sociologue, est particulièrement stimulant pour alimenter la réflexivité autour des productions écrites (Bachelot et. al. 2015).

[5] Alors que l'enseignement supérieur privilégie le plus souvent la transmission de savoirs théoriques et thématiques.

[6] L'atelier comptait des participants de nationalité brésilienne, canadienne, colombienne, française, italienne, mexicaine, polonaise, rwandaise, serbe, ukrainienne.

[7] <http://literary-ethnography.tumblr.com/> (page consultée le 1^{er} mars 2016 ; le site a été fermé depuis).

[8] Consignes répétées lors des séances et par e-mail lors de l'envoi des articles pour leur lecture dans le cadre de cet atelier.

[9] Seuls ceux qui donnaient à lire un texte pouvaient lire les textes des autres. Le niveau de partage dépendait ainsi du niveau d'implication. Entre 60 % et 80 % des participants de l'atelier fournissaient ce travail.

[10] Dans son ouvrage, l'auteure propose près de 80 exercices très variés, destinés à enrichir les répertoires d'une écriture ethnographique, inspirés par sa lecture de l'œuvre de Tchekhov et commentés par la comparaison avec des œuvres anthropologiques.

[11] Il y a certainement des conditions sociales et institutionnelles à la prise de risque ou au jeu avec les normes dans la socialisation professionnelle, et à la capacité à évaluer pour soi-même quand une innovation relève de l'excellence, de la prétention ou du ridicule. Peut-être parce que c'est un domaine éloigné de nos champs de compétence, nous n'avons pas connaissance d'enquêtes portant sur ce point et il ne paraît pas simple d'en définir des indicateurs. Mais plusieurs participants du séminaire ont régulièrement évoqué le fait qu'ils pensaient ne pas pouvoir se permettre d'expérimenter dans l'écriture de leur mémoire de master ou de leur thèse.

[12] En général, ce « nous » d'appartenance désigne les sept auteurs de l'article, mais il englobe parfois l'ensemble des participants à l'atelier, voire la communauté des chercheurs en sciences sociales.

[13] Un certain nombre de revues ont pris des décisions générales sur ce point, qui relève en toute logique des comités de rédaction.

Bibliographie

ABU-LUGHOD Lila, 1991. « Writing Against Culture », in FOX Richard (dir.), *Recapturing Anthropology : Working in the Present*. Santa Fe, School of American Research Press, p. 137-162.

ARBOGAST Mathieu, 2017. *La rédaction non-sexiste et inclusive dans la recherche : enjeux et modalités pratiques*. Paris, INED.

AUBIN-BOLTANSKI Emma, 2012. « Notre-Dame de Béchoate. Un "objet-personne" au cœur d'un dispositif culturel », *L'Homme*, 203-204, p. 291-320.

BACHELOT Carole, HASSOUN Jean-Pierre et POPA Ioana, 2015. « Le retour des auteurs », *Genèses*, 100-101, p. 60-71.

BALANDIER Georges, 1951. « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 11, p. 44-79.

BECKER Howard, (1998) 2002. *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris, La Découverte (éd. orig. *Tricks of the Trade : How to Think About Your Research While You're Doing It*. Chicago, University of Chicago Press).

BECKER Howard, (1986) 2004. *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*. Paris, Economica (éd. orig. *Writing for Social Scientists : How to Start and Finish Your Thesis, Book, or Article*. Chicago, University of Chicago Press).

BEHAR Ruth et GORDON Deborah (eds.), 1995. *Women Writing Culture*. Berkeley/Los Angeles, University of California Press.

BÉLIARD Aude et EIDELIMAN Jean-Sébastien, 2010. « Au-delà de la déontologie », in BENZA Alban et FASSIN Didier (dir.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*. Paris, La Découverte, p. 123-145.

BOURDIEU Pierre, 1993. *La misère du monde*. Paris, Seuil.

CLAIR Isabelle, 2016. « La sexualité dans la relation d'enquête. Décryptage d'un tabou méthodologique », *Revue française de sociologie*, 57 (1), p. 45-70.

CLIFFORD James, 1983. « De l'autorité en ethnographie », *L'Ethnographie*, 2, p. 87-118.

CLIFFORD James et MARCUS George (eds.), 1986. *Writing Culture : the Poetics and Politics of Ethnography*. Berkeley, University of California Press.

DEBAENE Vincent, 2010. *L'adieu au voyage. L'ethnologie française entre science et littérature*. Paris, Gallimard.

DEMMER Christine, 2009. « Secrets et organisation politique kanake (Nouvelle-Calédonie). Pour sortir des catégories privé/public », *L'Homme*, 190, p. 79-104.

DUBOIS Vincent, 2005. « L'écriture en sociologie : une question de méthode négligée », *Transversale*, 1, p. 208-217.

EVANS-PRITCHARD E. E., (1948) 1974. « La royauté divine chez les Shilluk du Soudan nilotique », in *Les anthropologues face à la religion et à l'histoire*. Paris, Presses Universitaires de France, p. 73-96 (éd. orig. *The Divine Kingship of the Shilluk of the Nilotic Sudan. The Frazer Lecture 1948*. Cambridge, Cambridge University Press).

FOUCAULT Michel, 1971. *L'ordre du discours. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*. Paris, Gallimard.

GEERTZ Clifford, (1973) 1983. « Jeu d'enfer. Notes sur le combat de coqs balinais », in *Bali. Interprétation d'une culture*. Paris, Gallimard, p. 165-215 (éd. orig. « Notes on the Balinese Cockfight », in *The Interpretation of Cultures*. New York, Basic Books).

GEERTZ Clifford, (1988) 1996. *Ici et là-bas. L'anthropologue comme auteur*. Paris, Métailié (éd. orig. *Works and Lives : The Anthropologist As Author*. Stanford, Stanford University Press).

GHODSEE Kristen, 2016. *From Notes to Narrative. Writing Ethnographies That Everyone Can Read*. Chicago, The University of Chicago Press.

HÉBERT Karen, 2015. « Enduring Capitalism : Instability, Precariousness, and Cycles of Change in an Alaskan Salmon Fishery », *American Anthropologist*, 1 (117), p. 32-46.

HODES Martha, 2007. « Experimental History in the Classroom », *Perspectives on History* (en ligne), <https://www.historians.org/publications-and-directories/perspectives-on-history/may-2007/experimental-history-in-the-classroom> (page consultée le 10 mars 2018).

JONES Graham M., 2014. « Secrecy », *Annual Review of Anthropology*, 1 (43), p. 53-69.

LA SOUDIÈRE Martin (de), 1994. « Écrire l'hiver », *Communications*, 58, p. 103-118.

LA SOUDIÈRE Martin (de) et PERROT Martyne, 1994. « L'écriture des sciences de l'homme : enjeux », *Communications*, 58, p. 5-21.

LILTI Antoine (dir.), 2010. « Savoirs de la littérature », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 64 (2).

MARCUS George, 2007. « Ethnography Two Decades After *Writing Culture* : From the Experimental to the Baroque », *Anthropological Quarterly*, 80

(4), p. 1127-1145.

MICHARD Claire, 2001. *Le sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie ?* Paris, L'Harmattan.

NARAYAN Kirin, 2012. *Alive in the writing. Crafting ethnography in the company of Chekov.* Chicago, The University of Chicago Press.

PAVEAU Marie-Anne, 2002. « La féminisation des noms de métier : résistances sociales et solutions linguistiques », *Le Français aujourd'hui*, 136, p. 121-128.

ROUX Sébastien, 2010. « La transparence du voile. Critique de l'anonymisation comme impératif déontologique », in LAURENS Sylvain et NEYRAT Frédéric (dir.), *Enquêter : de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales.* Bellecombe-en-Bauges, Le Croquant, p. 137-151.

SANJEK Roger (ed.), 1990. *Fieldnotes : The Makings of Anthropology.* Ithaca, Cornell University Press.

STARN Orin (ed.), 2012. « Writing Culture at 25 », *Cultural Anthropology*, 27 (3), p. 411-416.

TAUSSIG Michael, 2011. *I swear I saw this. Drawings in fieldwork notebooks, namely my own.* Chicago, The University of Chicago Press.

VAN MAANEN John, (1988) 2011. *Tales of the Field. On Writing Ethnography.* Chicago, The University of Chicago Press.

WEBER Florence, 1991. « L'enquête, la recherche et l'intime ou : pourquoi censurer son journal de terrain ? », *Espaces Temps*, 47-48, p. 71-81.

WEBER Florence, 2015. *Brève histoire de l'anthropologie.* Paris, Flammarion.

WITTIG Monique, 2001. « La marque du genre », in *La pensée straight.* Paris, Balland, p. 127-138.

ZAKI Lamia, 2006. « L'écriture d'une thèse en sciences sociales : entre contingences et nécessités », *Genèses*, 4 (65), p. 112-125.